

Gérard BELLOIN

Intervention au colloque de Val-de-Reuil  
sur la Révolution nationale (4 juin 1994)

## **La Révolution nationale au quotidien**

À Bléré et à Loches

bourgs voisins mais séparés par la ligne de démarcation

Je me propose d'étudier la Révolution nationale sur le terrain dans deux bourgs contigus, situés l'un dans zone occupée, l'autre dans la zone dite libre. Il s'agit respectivement des localités de Bléré et de Loches, dans l'Indre-et-Loire, qui se trouvèrent en 1940 séparées par la ligne de démarcation. Ce sont tous deux des chefs-lieux de canton essentiellement ruraux. Ils ne comptent que quelques petites entreprises industrielles dont les effectifs ne dépassent pas 50 ouvriers. On recense environ 3.500 habitants à Bléré et 5.000 à Loches. Le rapport des forces politiques, tel qu'il s'est exprimé aux élections législatives de 1936, n'est pas, d'un bourg à l'autre, fondamentalement différent. Il s'établit grosso modo ainsi : 2/3 des voix pour la gauche, 1/3 pour la droite. La circonscription à laquelle Bléré appartient a élu un député socialiste, celle qui comprend Loches un radical-socialiste.

Le tracé définitif de la ligne de démarcation place les deux cantons dans une situation exceptionnelle. Bléré, occupée par les allemands, se situe exactement au point le plus septentrional de la ligne de démarcation, là où la distance qui sépare Paris de la « zone libre » est la plus courte. Symétriquement, Loches non-occupée forme la pointe avancée de cette zone, l'endroit où celle-ci s'enfonce le plus loin dans la France occupée. Cette situation fait de ces deux cantons l'un des tout premiers points de passage clandestin de la ligne de démarcation. Ferdonnet, à « Radio Stuttgart », y fera allusion à plusieurs reprises.

Reportons-nous aux premiers moments de l'Occupation à Bléré. Le conseil municipal à majorité radicale et socialiste, présidé par un radical, reste en place et demeure sous la tutelle de la préfecture de Tours, située également en zone occupée. Pour les Allemands, dans cette « ville-frontière » qu'est devenue Bléré, ce qui importe avant tout c'est le calme des populations, l'ordre et l'aptitude de l'autorité locale à résoudre leurs multiples problèmes d'intendance et de logistique pour une garnison de plus d'une centaines de soldats. Ils y créent une Ortskommandantur qui bombarde littéralement le conseil municipal d'exigences les plus diverses. L'activité de celui-ci est entièrement absorbée par la nécessité d'y faire face, comme

en témoignent les nombreux communiqués de la mairie. Cela va de la réglementation du trafic inter-zones à la réquisition de logements ou d'avoine, de la déclaration de possession de camions à la codification des feux de paille, de « l'interdiction d'écouter les émissions anglaises en particulier ou en public » aux modalités du couvre-feu, etc. On ne trouve guère dans cette période, comme démarche du maire n'émanant pas directement de l'occupant, que le rappel de l'interdiction préfectorale faite aux boulangers de vendre du pain frais.

La vie publique au niveau local devient pratiquement inexistante. Toute activité ou manifestation ayant un caractère tant soit peu politique ou patriotique est interdite. Le drapeau à croix gammée a seul droit de cité. Au plan personnel, la ligne de démarcation représente pour les Blérois des complications sans nombre. C'est, toute proportion gardée, le « Mur de Berlin ». Ils doivent justifier d'impératifs professionnels pour obtenir un laissez-passer leur permettant d'aller dans les villages et les bourgs voisins situés en « zone libre », où beaucoup ont de la famille ou des habitudes ; pour ceux qui l'obtiennent, le barrage des routes secondaires par des barbelés impose de longs détours par l'un des deux points de passage autorisés. En bref, à part quelques rares individus qui profitent de la présence de l'occupant, les Blérois ont toutes les raisons de lui être hostile.

À ce stade, c'est-à-dire aux premiers temps de l'Occupation, ils se représentent celle-ci comme une occupation militaire de type « classique » ils pensent leur situation sur le modèle des guerres de 1870 et de 1914. celle commencée en 39 est terminée et malheureusement la France l'a perdue. Alors, comme après 1870, on « leur » cédera l'Alsace et la Lorraine, plus quelque chose de plus lourd du genre des 5 milliards de francs-or versés par Thiers, encore dans toutes les mémoires. Et « ils » partiront... Et les prisonniers reviendront... N'oublions pas le poids des prisonniers dans les comportements de l'époque.

Cet imaginaire historique, s'il occulte la spécificité du nazisme, induit une attitude généralement « digne » à l'égard de l'occupant, attitude qui s'accompagne du rejet d'une agressivité jugée inutilement dangereuse. Les « Boches » sont plus que jamais haïs, mais force est de tenir compte du fait qu'ils ont gagné la guerre. Il s'agit donc de ne pas leur faciliter la tâche, de résister même autant qu'on le peut à leurs exigences, mais sans pour autant se livrer contre eux à des actes de guerre ou considérés comme tels. Voici un indice de cet état d'esprit : dans ne commune du canton, Saint-Martin-le-Beau, lors de la confiscation des armes au lendemain de l'armistice, 144 habitants remirent à la mairie 214 fusils – de chasse presque tous

– 48 revolvers, une canne-fusil, une canne-épée, un poignard et deux sabres<sup>1</sup>. Or, les Allemands n’avaient demandé que les armes à feu. Mais ici, les plus âgés se souviennent qu’en 1871, les Prussiens ont occupé Bléré et que son maire fut pris en otage à la suite d’actes de sabotage. Puis il y a eu 14-18 et tout dernièrement la Pologne. En bref, il existe une sorte de « culture de la barbarie teutonne » qui conduit la population à adhérer – sans aucun doute massivement – à l’appel que lui adresse le maire, le 19 septembre 1940 ; appel à « *se conduire d’une manière correcte vis-à-vis des troupes de l’armée d’occupation* », assorti de l’annonce que « *des sanctions graves seront prises contre tous ceux qui se rendront coupables de voies de fait ou de paroles injurieuses* ». Cette prise de position, qui sera sa seule prise de position publique sur les rapports avec l’occupant, est, au demeurant, mesurée. Les expressions « paroles injurieuses » et « voies de fait » n’évoquent guère que la correction dans le champ des rapports individuels. Lorsqu’un mois plus tard il fera savoir à ses administrés que chacun d’eux est taxé, selon son loyer matriciel, de 10 à 50 francs destinés à payer l’amende infligée au département par les autorités allemandes à la suite du sabotage de deux câbles téléphoniques au nord de Tours, il ne reprend pas dans son communiqué la condamnation de cet acte par le Préfet. Tout aussi intéressant est le fait que, là aussi à la différence du Préfet, il ne condamnera pas l’aide apportée à ceux qui cherchent à franchir la ligne de démarcation, aide dans laquelle un nombre important de Blérois s’implique, la plupart de manière plus ou moins occasionnelle, pour « rendre service », d’autres pour faire de l’argent, et enfin quelques-uns comme membres des premiers réseaux de résistants. Tel sera notamment le cas du chef de la brigade de gendarmerie, qui mourra en déportation.

Les pensées des Blérois, dans ces premiers temps de l’Occupation, sont – n’en doutons pas – massivement et ardemment tournées vers Pétain. Ils ont, du fait de la particularité de leur situation, des raisons supplémentaires de partager l’espoir, qui est alors celui de la majorité des Français, de le voir tenir tête aux exigences allemandes, d’entamer le redressement national et de délivrer le pays de l’occupant. On pourrait dire que les Blérois sont alors d’autant plus pétainistes qu’ils sont anti-Allemands. Mais leur Pétain, c’est d’abord et principalement le « Pétain bouclier » dans le tête-à-tête franco-allemand, plus que le « Pétain Révolution nationale ». Certes, les deux Pétain ne sont pas séparables, mais la comparaison avec la situation de Loches fera apparaître qu’ils ne se recouvrent pas. Et le « Pétain bouclier » des Blérois est

---

<sup>1</sup> Éric Alary, *Le canton de Bléré pendant la Seconde guerre mondiale. Vie, Occupation et résistance autour d’une position unique en France*. Mémoire de maîtrise, Université François Rabelais, Tours

un Pétain que l'inaction politique à laquelle les condamne la présence de l'occupant contribue à idéaliser.

La poignée de main de Montoire en octobre 1940 et l'entrée dans la Collaboration provoque une première brèche dans cette construction idéelle ; mais limitée par ces deux idées, d'ailleurs pas forcément contradictoires :

- l'idée d'un double jeu subtil de la part de Pétain ;
- l'idée que la Collaboration serait commandée par une sorte de sagesse historique et qu'elle représenterait la meilleure carte, les choses étant ce qu'elles sont, dont disposerait la France. C'est cette logique qu'expose, par exemple, Louis Lumière, l'inventeur du cinéma, dans une interview reprise par le quotidien régional *La Dépêche* du 30 octobre 1940 : « *Les peuples allemand et français ont remporté tour à tour victoires sur victoires. De nouvelles luttes n'ajouteraient rien à leur gloire militaire. C'est une autre gloire que l'un et l'autre devraient maintenant chercher* ».

Franchissons maintenant la vingtaine de kilomètres qui séparent le centre de Bléré de celui de Loches. Un tout autre univers nous y attend. Le contraste est total entre la vie publique bléroise exsangue et celle, animée, trépidante même, des Lochois. Pour ces derniers, tout a changé le jour du retour des troupes françaises dans leur ville, le 12 juillet 1940. Car Loches avait été occupée « par erreur » jusqu'à cette date (dans cette région les Allemands n'étaient intéressés que par le Cher et la ligne de chemin de fer Nantes-Lyon). Or, ce 12 juillet, à peine les Allemands repartis, les haut-parleurs annonçaient par toute la ville qu'à 17 heures, le général Mouton, désigné pour commander le corps d'armée de la région, présenterait ses troupes à la population. C'est une foule énorme, anciens combattants au premier rang, qui assiste à la cérémonie, laquelle comporte remise de décorations, sonneries de clairon et envoi des couleurs. Comme l'écrit Stendhal dans *Lucien Leuwen*, « *c'est un événement immense, en province, que l'arrivée d'un régiment. Paris n'a aucune idée de cette sensation...* ». Stendhal parlait de Nancy. Or, Loches n'est pas Nancy et, surtout, il y a les circonstances : c'est, imaginativement, une sorte de libération anticipée que vivent alors les Lochois. Dans une déclaration, le général Mouton annonce que « *chargé par le Maréchal Pétain, président du Conseil, de prendre le commandement de l'Indre-et-Loire* » (!), il s'efforcera « *de ranimer l'activité économique et d'assurer la reprise des services publics* ». Il exige « *la discipline, l'ordre et le travail* ». <sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> *Le Réveil Lochois*, 18 juillet 1940.

Cette « libération » d'une localité temporairement occupée dans ce qui est, ne l'oublions pas, la pointe extrême de la zone non-occupée – une sorte d'Alsace-Lorraine miniature – va porter à leur degré maximum les ambiguïtés et les contradictions de la Révolution nationale. C'est un peu comme si, dans une expérience de laboratoire, certains de ses traits nous apparaissaient sous un verre grossissant.

Lorsque les Lochois accueillent, le 12 juillet, les soldats français, ils établissent forcément un lien, un lien extrêmement fort, entre la présence de ces soldats dans leur ville et celle du Maréchal à Vichy. D'autant que ces soldats ne sont pas pour eux tout à fait des inconnus : ils appartiennent au 32<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie qui jusqu'à la guerre tenait garnison à Tours, Tours maintenant occupée et qui se trouve derrière la ligne de démarcation toute proche. Pour les Lochois, le « Pétain bouclier », le Pétain qui rassemble ce qui reste du potentiel français (y compris sur le plan militaire) et entreprend le redressement national, ce Pétain-là est, par armée interposée, présent parmi eux. Pétain, c'est le 32<sup>e</sup> R.I. et le 32<sup>e</sup> R.I. , c'est Pétain.

Mais l'armée, par son retour, n'a pas seulement « libéré » Loches de la présence allemande. Elle libère aussi les forces locales – forces politiques, spirituelles, sociales, idéologiques... - auxquelles la défaite et les premiers signaux envoyés par Vichy ouvrent de nouveaux horizons.

Deux jours après son retour de zone non-occupée, Loches célèbre l'anniversaire du 14 juillet. Comment ? Par une messe à laquelle assistent le général Mouton et son état-major ainsi que la municipalité. Au cours de cette messe, le R.P. Dieux (!) de l'Oratoire de France – je cite *Le Réveil Lochois* – « a, dans un vigoureux sermon, adressé aux Français qui vont avoir à travailler au relèvement de la France, quelques vérités, sévères sans doute, mais combien justes »<sup>3</sup>. Précisons que l'ordre de l'Oratoire de France avait été supprimé en 1792, rétabli par Napoléon III en 1852, à nouveau supprimé par la III<sup>e</sup> République naissante et enfin rétabli en 1920.

Un esprit de revanche souffle dans les églises. La hiérarchie catholique accueille Vichy comme le régime qui va clore son contentieux avec la République, contentieux qui se nourrit de querelles locales toujours vivaces. À Loches, par exemple, la procession de la Fête-Dieu était interdite depuis 1906. Lors de son rétablissement en 1941, *Le Réveil Lochois* parla d'un « jour mémorable qui vit cesser l'ostracisme qui, depuis 35 ans, frappait les catholiques »<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> *Le Réveil Lochois*, 18 juillet 1940.

<sup>4</sup> *Le Réveil Lochois*, 18 juin 1941.

Mais la place et le rôle de l'Église dans la Révolution nationale ne s'expliquent pas seulement par son désir de revanche contre les lois laïques et les possibilités que Vichy lui ouvre pour l'assouvir. L'Église a pu s'appuyer sur une incontestable recrudescence du sentiment religieux. C'est là une conséquence de la défaite, de l'ampleur de l'effondrement français de 1940, une ampleur au sens strict *inimaginable*. Le traumatisme est d'autant plus violent qu'il survient vingt ans après une victoire dont le souvenir de l'énorme coût en vies humaines hante toute les mémoires. Pratiquement, ici, toutes les familles, comme partout ailleurs dans la France rurale, vivent dans le souvenir d'au moins un des leurs tué en 14-18, souvenir « direct » et aussi inlassablement ressassé à l'intention des plus jeunes. Cette vie à l'ombre de la mort, quand surgit l'événement qui rend celle-ci inutile et absurde – et cela, à l'échelle d'un peuple brutalement privé de tous ses repères – ne pouvait qu'engendrer un immense besoin d'une « autre parole » ; d'une autre parole que celle du discours politique classique, d'ailleurs passablement essoufflé avant même la catastrophe ; d'une parole adaptée, si l'on peut dire, à la démesure de ce qu'on était en train de vivre. Aussi quand l'Église parla de punition divine, elle rencontra un écho bien au-delà de ses seuls fidèles. Elle touchait la part d'irrationnel, de mysticisme, bref de *religieux* qui entre nécessairement dans la composition des imaginaires sociaux, et donc de l'imaginaire national et républicain. C'est pourquoi, même parmi ceux qui ne croyaient ni à Dieu ni à Diable, tous ne furent pas insensibles à l'idée que le R.P. Dieux ne cessa de marteler : l'idée d'une expiation collective des Français pour leur excessif appétit de jouissance, leur relâchement moral, leur éloignement des sages préceptes d'autrefois, etc, etc.

Le rôle de l'Église dans la Révolution nationale était inscrit en creux dans la défaite. Elle se retrouve aux côtés des forces qui accèdent alors au pouvoir sur la base d'une commune volonté d'instruire le procès de la République. L'Église donne à la politique de Vichy des justifications spirituelles, une sorte de supplément d'âme d'essence à la fois nationale et divine. En retour, Vichy la « libère » partiellement du « carcan républicain » de la Séparation. Du fait de cette symbiose, la politique se leste de religieux et le religieux de politique. Les Français doivent suivre Pétain parce qu'il est l'homme envoyé à la France par la Providence pour accomplir un miracle. Le R.P. Dieux a le mérite, sur ce point, de la clarté. Pour la Toussaint 1940, dans un discours au monument aux morts, après avoir évoqué les sacrifices de 14-18, il traite du présent dans des termes dont *Le Réveil Lochois* rend ainsi compte : « *Puis, contraste saisissant, c'est le rappel des politiciens, des affairistes, des sans patrie et des sans Dieu, qui exigent de la vie toutes ses jouissances et font fi de tous les nobles sentiments* »<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> *Le Réveil Lochois*, 6 novembre 1940.

À Loches, l'armée et l'Église ont joué un rôle déterminant dans l'enclenchement de la dynamique locale de la Révolution nationale ; l'armée et l'Église, le plus souvent côte-à-côte sur le terrain. Du fait de sa situation « stratégique », Loches est le théâtre d'une multitude de cérémonies. ainsi, chaque jour, les couleurs sont montées et descendues, Place de Verdun, par le 32<sup>e</sup> R.I. Le dimanche matin, **tous les dimanche matin**, cette cérémonie revêt un faste particulier : défilé des troupes, fanfare et discours, car il y toujours prétexte à célébrer, à exalter, à proclamer. C'est une sorte de meeting hebdomadaire qui réunit la population autour de l'armée et des autorités. On mise sur le sentiment patriotique, mais aussi sur l'organisation : la presse locale annonce chaque semaine ceux des groupements locaux qui auront l'honneur de participer à l'envoi du drapeau. Cela va des scouts au patronage laïque, des Anciens combattants aux orphelines « *conduites par leurs dévouées religieuses* »<sup>6</sup>. *Le Réveil Lochois* rend compte en ces termes de la première de cette cérémonie, celle du 7 août 1940 : « *Ainsi pour la première fois depuis bien longtemps, se trouvent assemblés en notre millénaire cité, tous communiant dans les mêmes sentiments de foi et d'espérances patriotiques : l'armée, les édiles, le clergé, les membres de l'enseignement officiel (sic) et libre, les fonctionnaires, les représentants de toutes les associations, puis la sympathique population lochoise* »<sup>7</sup>.

Unanimité patriotique donc et bien naturelle en ce lieu et à cette date...

Mais que dit le général Mouton dans l'allocution qu'il prononce pour la circonstance ? Après avoir fustigé « *vingt années de lucre et de luxure, de paresse et d'oubli, vingt années de total irrespect* », il conclut : « *Tous ici présents, vous jurerez de panser les plaies de la France meurtrie ; vous le ferez dans la concorde et le travail ; concorde, charité, splendeurs et assises de notre civilisation chrétienne ; travail, loi divine, loi d'honneur, loi d'expiation* »<sup>8</sup>.

Ces paroles, qui se veulent des paroles d'union dictées par le patriotisme le plus exigeant, sont en fait des paroles de règlement de comptes et d'exclusion. La mise en cause apparemment vague d'un certain climat moral – celui-là même que fustige le R.P. Dieux – tend à faire oublier des responsabilités précises, notamment celle des chefs militaires, dans la défaite. Plus grave est l'impact de ces paroles sur une population dominée par le besoin de croire que, malgré tout, la France continue. Plus grave en effet, car ce sont des paroles qui engendreront l'auto-culpabilisation. L'air que respirent les Lochois, en cet été 40, est saturé de l'idée « tous coupables, nous sommes tous coupables ». Mais on sait que lorsque tout le monde se sent

---

<sup>6</sup> *Le Réveil Lochois*, 2 octobre 1940.

<sup>7</sup> *Le Réveil Lochois*, 14 août 1940.

<sup>8</sup> Ibid.

coupable, cela signifie que chacun va rechercher les plus coupables d'entre les coupables. On a toujours besoin, en un tel cas, d'un plus coupable que soi. Cette culpabilisation des Français fut l'une des forces propulsives de la Révolution nationale. Ce qu'on appelle la « rage patriotique », devenue impuissante contre l'Allemagne, fut captée par Vichy qui, sous le couvert d'une mythique unanimité nationale, la retourna contre une partie de la nation, contre les « mauvais Français », contre ceux qui n'étaient pas les « vrais Français ». Contre les « plus coupables » des coupables donc.

Cette lutte interne, cette purification patriotique, a commencé parfois par des mesures minuscules. Celles-ci sont, à certains égards, les plus instructives car elles révèlent ce qu'il y a de moins calculé, donc de plus profond, ce que certains qualifieraient de plus « honnête », dans les tréfonds du corps social. À ce titre, un arrêté du maire de Loches, pris toutes affaires cessantes au cours de l'été 40, me semble significatif. Il était ainsi libellé :

*« Considérant qu'il importe plus que jamais que l'attitude de tous soit empreinte de la plus grande dignité et que le comportement soit des plus décents ; qu'à cette époque de l'année règne souvent un laisser-aller incompatible avec les règles de la dignité et de la décence, nous estimons devoir prendre l'arrêté suivant :*

*Art. 1 : Il est interdit de circuler sur le territoire de la commune et notamment dans le Jardin public en tenue légère ou déshabillé. En particulier les shorts, slips, pantalons de plage, déshabillés de bain ou de camping sont formellement prohibés. IL est également interdit aux hommes de circuler torse nu ailleurs que sur le stade.*

*Art. 2 : Toute infraction au présent arrêté sera poursuivie [...] »*

Parlons maintenant de la droite lochoise dont les préoccupations en cet été 40 ne se bornent pas au respect de la « bienséance » dans les squares. La droite à Loches a recueilli environ un tiers des suffrages au deuxième tour des élections de 1936. Mais elle est alliée, au conseil municipal, aux radicaux dont l'influence est à Loches prépondérante. Certes, cette droite n'est pas homogène. Elle a ses ultras (Tixier-Vignancourt a été invité à tenir meeting à Loches en 1938). Mais elle est loin de se réduire à cette composante, comme en témoigne son alliance municipale avec les radicaux sur cette vieille terre républicaine qu'est le Lochois. La droite lochoise a donc pignon sur rue et c'est elle que la Révolution nationale projette sur le devant de la scène locale en lui donnant la possibilité d'enrober ses objectifs dans le patriotisme apparemment le plus sourcilleux. Elle dispose d'une arme redoutable : un hebdomadaire créé en 1924 par un notaire royaliste et vivant des « annonces légales », *Le Réveil Lochois*. C'est pratiquement la seule feuille politique qui reste en lice, un autre hebdomadaire s'étant sabordé

et un hebdomadaire radical-socialiste se bornant désormais à la publication de communiqués. *Le Réveil Lochois* bénéficie surtout de l'interdiction dans la zone non-occupée de *La Dépêche*, le grand quotidien régional dont le siège est à Tours, Du fait de sa situation de quasi-monopole, il est donc très lu, ne serait-ce que pour les nouvelles locales. *Le Réveil Lochois* sera à la pointe de la propagande vichyste jusqu'en 1944, époque à laquelle, malgré la pénurie de papier, il tirait encore à 5.000 exemplaires.

Chaque numéro du *Réveil Lochois* s'ouvre sur un édit. Souvent il s'agit d'un message de Pétain et on est frappé, en le feuilletant, par la place qu'a tenu la parole – c'est-à-dire la propagande – de la Révolution nationale. Mais *Le Réveil Lochois* publie aussi des textes politiques de son crû. Dès le 21 août 1940, il se félicite du « *passage d'un régime de facilité anarchique à un régime d'autorité organisée* ». Et il place, au nombre des plus importantes mesures déjà prises par le gouvernement, « *l'obligation des fonctionnaires de l'État, des départements et des communes, d'être nés Français, de citoyens français* ». Il se réjouit de la « *déchéance de la nationalité française et [de la mise sous] séquestre des biens pour les nouveaux émigrés* ».

Dans son numéro du 23 octobre 1940, il approuve les premières dispositions de la législation antisémite de Vichy. Notant que de « *justes exceptions ont été prévues en faveur des Juifs anciens combattants* », il écrit : « *La France toujours humaine, tolérante et hospitalière [...] tient à demeurer fidèle à ses traditions d'humanisme et de libéralisme. Aussi sait-elle différencier les Juifs patriotes qui se considèrent comme de véritables Français, des Juifs qui n'ont vu dans notre pays qu'une terre à exploiter et qui ont 'donné' dans les scandales qui se sont succédés pour notre malheur. Certes, tous les Juifs vont souffrir des mesures prises contre certains ; ils ne doivent s'en prendre qu'à leurs frères qui ont indignement abusé de la plus humaine, de la plus généreuse hospitalité* ».

Semaine après semaine, *Le Réveil Lochois* fait écho, entre le cours des fromages et les horaires de la SNCF, à tout ce par quoi se manifeste le vichysme à Vichy et à Loches. C'est, au sens léniniste de l'expression, le propagandiste, l'agitateur et l'organisateur collectif de la Révolution nationale. Il est le haut-parleur du « Centre de propagande de la Révolution nationale » qui s'ouvre à Loches le 5 mars 1941 et à l'inauguration duquel assistaient « *le maire, le chanoine Belliard archiprêtre de Loches, la supérieure des religieuses de l'hospice et les autorités militaires* »<sup>9</sup>.

---

<sup>9</sup> *Le Réveil Lochois*, 12 mars 1941.

Le *Réveil Lochois* joue un rôle déterminant dans la dynamique locale de la révolution nationale qui va franchir une nouvelle étape avec la constitution à Loches de la *Légion française des Combattants*. Ses responsables sont désignés par en haut et recrutés parmi les dirigeants des associations d'anciens combattants de 14-18. Le président de l'Association des Poilus de Loches devient président de la section locale de la Légion. Or, il s'agit du leader de la droite locale, de son chef de file au sein du conseil municipal, l'avocat Vernudachi. Mais pour l'heure, il est encore prisonnier en Allemagne. La réunion constitutive de la section lochoise se tient le 29 décembre 1940 avec 199 participants, anciens combattants des deux guerres. Ils seront 250 adhérents trois mois plus tard.

La Légion est donc bien une véritable organisation de masse, surtout si l'on tient compte du fait que beaucoup de soldats sont toujours prisonniers. Son but, défini par Xavier Vallat, ministre des anciens combattants, est « *de faire respecter et exécuter dans chaque village les sages conseils du chef victorieux de Verdun* ». Légion des « combattants » donc et non des « anciens combattants ». Des combattants de la Révolution nationale qui constitue à la fois ce qu'on pourrait appeler tout à la fois « le parti d'avant-garde » et « l'organisation de masse » de la Révolution nationale. Ses ambiguïtés, reflets de la nature du pétainisme, sont cependant aussi réelles, et la définition qu'en donne Xavier Valla sera-t-elle diversement interprétée. L'éventail des activités de la Légion ira de l'organisation d'une « pression morale » à sa substitution pure et simple aux autorités légales, en passant par la délation.

À Loches, elles oscillent entre ces extrêmes. Adossée à l'armée, la Légion lochoise ressemble parfois aux partis uniques des régimes autoritaires. Lors de son assemblée générale du 29 mars 1941, son président précise : « *Afin que les légionnaires puissent être distingués, chacun devra porter un béret marqué de l'insigne de la Légion* ». Puis il rappelle que la Légion est, avec l'armée, « *le principal facteur de redressement national* » et annonce qu'à l'avenir, lors du salut aux couleurs, le chef de la Légion se tiendra près du colonel.

La Légion ponctue la vie lochoise de manifestations de masse à haute teneur symbolique destinées, en l'absence de sanction du suffrage universel, à faire la preuve de l'unanimité du peuple derrière le Maréchal et à soutenir son action. La première a lieu le 4 mai 1941. Ce jour-là, la section lochoise reçoit son fanion. Tous les corps constitués doivent bien entendu être présents, ainsi que « les enfants des écoles ». *Le Réveil Lochois* constatant que « *les Lochois ne savent pas ou n'osent pas extérioriser leurs sentiments* », demande que la préparation de la manifestation « *soit dominée par ce que nous appellerons la préparation 'psychologique'*. *Que M. le Maire veuille bien convoquer MM. le directeur de l'Ecole Normale et l'inspecteur*

*primaire et leur demander d'accoutumer les élèves – ces élèves au besoin porteraient chacun un petit drapeau – à crier en mesure et au signal convenu : 'Vive la France ! Vive le Maréchal Pétain ! Vive... la personnalité présente. Les Scouts, Cœurs-Vaillants, Compagnons de France, les imiteront, et nous sommes bien certains qu'alors la foule 'emportée', saura clamer sa joie, une joie sincère qu'elle éprouve, mais qu'elle ne sait pas toujours manifester. Est-ce vraiment trop demander ? »*

Le 15 août 1941, c'est la prestation du « serment légionnaire » par tous les légionnaires de la partie non-occupée de l'Indre-et-Loire. 1.300 légionnaires venus de 53 communes défilent dans les rues de Loches, la tête couverte du béret incliné sur la gauche et orné, du côté droit, des armes de la Légion. À 10 heures arrive le général Laure, ancien chef du IX<sup>e</sup> corps d'armée à Tours et secrétaire particulier de Pétain. La foule l'acclame, les enfants agitent de petits drapeaux tricolores. Le maire a lancé un appel à ses administrés pour qu'ils décochent les rues afin que le général Laure « puisse emporter de sa trop courte visite ici un souvenir inoubliable, pour lui et pour le glorieux chef de l'État français »<sup>10</sup>. Une estrade a été édifiée devant l'église pour la lecture du serment du légionnaire. Après chaque phrase de ce serment, un temps d'arrêt est marqué pour que les légionnaires puissent crier « Je le jure » en levant la main droite. Puis la musique joue La Marseillaise et le général Laure prend la parole, déclarant notamment : « *La Légion, le Maréchal l'a dit, est le meilleur instrument de la Révolution nationale, que vous réaliserez, non par la violence, mais en imposant à la masse l'exemple des meilleurs Français et les meilleurs Français, Légionnaires, c'est vous !* ». Puis, poursuit le Réveil Lochois, « *c'est le prestigieux orateur, le R.P. Dieux* »<sup>11</sup>, qui développe des thèmes déjà évoqués. Suit l'inauguration des nouveaux locaux de la Légion... qui seront, au cours de la nuit suivante, barbouillés de goudron. Ajoutons qu'au moment où la foule venait de saluer le discours du général Laure de vibrants « Vive Pétain ! », un parisien de 18 ans, Pierre Barbier, cria de toutes ses forces « Vive De Gaulle ! ». Il fut immédiatement arrêté.

Moins de 15 jours après cette manifestation, la Légion remet ça pour la célébration de son premier anniversaire. Ils sont 1.600 cette fois, rassemblés pour un cérémonial qui recourt à peu près à la même symbolique. La « flamme sacrée », allumée sous l'Arc de triomphe et venant de Vichy, a passé la nuit, pieusement veillée, à l'église. Lorsqu'elle est remise le lendemain au responsable local de la Légion, les cloches de la ville sonnent à toute volée. Le ton politique est monté d'un cran : « *Nous ne voulons plus des discussions stériles des polichinelles qui, oubliant*

---

<sup>10</sup> *Le Réveil Lochois*, 20 août 1941.

<sup>11</sup> *Ibid.*

*le pays, ne pensaient qu'à leurs propres intérêts* », déclare le responsable. Le président départemental, pour sa part, fustige les « hypocrites », les « semeurs de fausses nouvelles », les « combinards, les métèques, les francs-maçons, travaillant de concert avec les gaullistes à faire échec au chef de l'État », tous ceux qui voudraient « faire revivre le régime pourri qui nous a conduits à la plus effroyable défaite ». À ce moment, précise *Le Réveil Lochois*, « de toutes parts, jaillissent ces cris : Nous n'en voulons plus ! »<sup>12</sup>.

Pour son second anniversaire, la Légion atteignit des sommets dans le maniement des symboles. C'est de nouveau à Loches que se réunissent tous les légionnaires de la partie non-occupée du département, le 30 août 1942. Cette date est décrétée « Journée de la terre de France ». Le dimanche précédent, de la terre a été prélevée à une entrée de la ville, à la Porte Royale, par le président de la Légion lochoise. Cette terre, précise-t-on, a été « foulée par Jeanne d'Arc » lorsqu'elle se rendit en 1429 à Chinon pour y rencontrer Charles VII. Elle va être mêlée à une autre terre, apportée par le préfet de Tours (de Tours occupée) et qu'il a prélevée dans l'abbaye de Saint-Martin. Cette abbaye a été fondée au IV<sup>e</sup> siècle par l'évêque de Tours, Martin, qui fut le plus célèbre apôtre des Gaules. Ces deux échantillons de terre tourangelle réunis dans le même sachet seront portés à Gergovie, « lieu d'union et de sacrifice », pour être mélangés avec le contenu de sachets provenant de tous les coins du pays. Pour le cas où le sens de cette manifestation ne serait pas tout à fait clair, le programme précisait : « Ces lambeaux de notre terre [...] seront brassés par des mains légionnaires. Du fertile humus de nos plaines, de la glaise de nos campagnes, du sable de nos rivages les plus lointains et du granit de nos montagnes, les légionnaires feront un ciment, le ciment de l'unité française »<sup>13</sup>.

Pour mesurer la portée de cette dramaturgie, qui relève de la thématique terrienne de la Révolution nationale, on se gardera d'oublier que les légionnaires sont majoritairement des ruraux. Mais ceux-ci commencent cependant à décrocher. Ils sont moins nombreux dans les rues de Loches que les deux années précédentes. Pourtant, le recrutement de la Légion n'est limité désormais aux seuls anciens combattants et elle est devenue la « Légion française des combattants et des volontaires de la Révolution nationale ». Mais nous sommes à l'été 1942... Et *Le Réveil Lochois* ne convainc pas forcément tous ses lecteurs lorsqu'il invoque les grands travaux à la campagne et la difficulté des transports.

Vichy multiplie les occasions de déployer un cérémonial destiné à populariser les valeurs qu'il cherchait à promouvoir et rien ne sera épargné aux Lochois. Le 1<sup>er</sup> mai 1941, ils

---

<sup>12</sup> *Le Réveil Lochois*, 20 août 1941.

<sup>13</sup> Bernard Briaux, *Le Lochois pendant la guerre de 1939-1945*, C.L.D., 1988.

ont droit à la « Fête du travail et de la réconciliation nationale » avec rassemblement place de Verdun, envoi des couleurs, lecture du discours adressé aux travailleurs par le Maréchal, concert par la musique du 32<sup>e</sup> R.I. , allocution radiodiffusée du Maréchal. Mais pas de messe, et *Le Réveil Lochois* précise que les autorités religieuses ont gagné directement le cimetière pour le dépôt de la gerbe au monument. Il est intéressant de noter également qu'un défilé avait été prévu par la municipalité et qu'il fut annulé sur ordre de la Préfecture. Dans un communiqué, le maire ajoute, après l'annonce de cette décision : « *La Fête sera uniquement celle du Travail et de la Paix sociale. Aucun discours ne sera prononcé. Que de cette manifestation, qui doit être enthousiaste et sincère , se dégage une preuve de bonne entente entre patrons et ouvriers, et de patriotique union entre tous les Français groupés autour de leur chef vénéré, au si glorieux passé* »<sup>14</sup>.

Le 11 mai 1941, c'est la fête de Jeanne d'Arc. Après le salut aux couleurs, les autorités civiles et militaires, suivies des légionnaires, gagnent la collégiale, trop petite pour contenir la foule. La musique du 32<sup>e</sup> R.I. s'est jointe aux chœurs et à l'harmonium. Dans son sermon, le R.P. Dieux déclare : « *Le miracle accompli par la petite 'bergerette' se renouvellera si nous imitons Jeanne, si comme elle nous prions Dieu, si nous acceptons sans murmure les souffrances, les angoisses [...] si nous violentons nos passions* »<sup>15</sup>.

Le 25 mai 1941, c'est la « Fête des mères » que vient de créer le Maréchal. Une mère de douze « *beaux enfants* » - c'est *Le Réveil Lochois* qui le dit – hisse les couleurs. Puis discours, musique militaire, fête enfantine, et *La Marseillaise* chantée en chœur. Le triptyque « Travail, Famille, Patrie » forme un tout et son exaltation entretient une atmosphère d'ordre moral dont la police et la justice se font le bras armé. Les gendarmes font la chasse aux bals clandestins qui ne rassemblent parfois, autour d'un accordéon, que deux ou trois dizaines de couples dans une grange. Par ailleurs, les juges prononcent de lourdes condamnations d'emprisonnement pour « relations intimes avec des femmes de prisonniers ».

Le 2 juillet 1941, 300 Lochois participent aux feux de Saint-Jean. Quel rapport avec la Révolution nationale ? Réponse du *Réveil Lochois* : « *Les populaires feux de la Saint-Jean dont l'origine se perd dans la nuit des temps [...] se sont, à la demande du Maréchal, de nouveau allumés dans maints endroits. À Vichy, il a tenu à présider celui allumé devant le monument aux morts* »<sup>16</sup>.

---

<sup>14</sup> *Le Réveil Lochois*, 30 avril 1941.

<sup>15</sup> *Le Réveil Lochois*, 14 mai 1941.

<sup>16</sup> *Le Réveil Lochois*, 16 juillet 1941.

On n'en finirait pas de citer. Le 24 mai 1942, ce sont tous ceux qui ont servi dans les colonies qui sont invités à communier avec le 32<sup>e</sup> R.I. pour le début de la « Quinzaine impériale ». Un peu après, ce sera la « journée du sport » avec la prestation du « Serment de l'athlète ». Il y aura les multiples campagnes du Secours national, les inaugurations, l'arbre du Maréchal, etc., etc. À quoi il faut ajouter les soirées lyriques, musicales ou théâtrales du 32<sup>e</sup> R.I., elles aussi prétextes à discours.

À ces cérémonies à grand spectacle s'ajoutent nombre de conférences politiques organisées le plus souvent par la Légion avec des personnalités du régime.

Comment la population lochoise a-t-elle réagi à ce déferlement ? Nous sommes, je le rappelle, dans une localité de gauche. Le cadre de cet exposé n'autorise que quelques considérations d'ordre général. La première, c'est qu'elle manifesta une large adhésion aux thèmes, sinon aux objectifs, de la Révolution nationale *au début de celle-ci* ; une adhésion probablement plus forte que celle de la moyenne française en raison de la situation particulière de leur ville et des ambiguïtés que celle-ci favorisait. Cependant, les effets de cette particularité locale vont s'estompant et l'évolution de l'opinion publique lochoise emprunte, avec plus ou moins de retard, les voies et les rythmes constatés ailleurs. La lecture du *Réveil Lochois* est, à cet égard, révélatrice. Déjà, dans les extraits précédemment cités, apparaissent en filigrane certaines des fragilités et des limites du consensus recherché. Prenons des textes plus explicites. Dans son numéro du 8 janvier 1941 – notons la date – l'éditorialiste du *Réveil Lochois* titre son édito ainsi : « *Bobardiens criminels* ». Il s'en prend très vivement à ceux qui localement cherchent à « démoraliser » les Français : « *Sachez bien que nous vous connaissons [...]. Nous pourrions désigner de soi-disant Français plus anglophiles que francophiles parce qu'ils croient voir dans une victoire anglaise la fontaine de Jouvence qui rajeunirait le régime cher à leur cœur, ce régime de vieux politicards dont ils ont tiré déjà tant de bénéfices [...]. Nous nous abstenons cependant de le faire, parce que nous ne voulons poursuivre qu'une œuvre de paix et d'union et parce que nous espérons surtout que les autorités responsables se décideront d'elles-mêmes, fidèles aux ordres du Maréchal, à mettre fin à ces entreprises néfastes*<sup>17</sup>. Il existe une loi sur les fausses nouvelles » .

Le premier grand tournant se situe quelques mois plus tard, c'est-à-dire peu avant la que Pétain ne sente se lever un « vent mauvais ». Le *Réveil Lochois* du 18 juin 1941, sous le titre « *Les Attentistes* », écrit : « *Notre bon peuple de France se compose de trois grandes catégories*

---

<sup>17</sup> Souligné par l'auteur de l'article

*d'individus : d'une part les membres de la communauté nationale entièrement dévoués à l'œuvre du Maréchal, d'autre part, les adversaires déclarés de cette œuvre, enfin les hésitants ou les inconscients qui s'abstiennent encore de prendre parti* ». Les adversaires du Maréchal, ce sont évidemment les « *communistes, Juifs et francs-maçons, anciens politicards de la Troisième République, capitalistes égoïstes, responsables honteux de tous nos malheurs, gaullistes enfin et leurs partisans* ». Tous ces gens-là doivent être châtiés : « *Aucune rigueur ne sera trop sévère à leur égard. Ils ne méritent que mépris de la part des vrais Français qui partout et sans se lasser, doivent agir*<sup>18</sup> pour les empêcher de nuire ». Mais, poursuit Le Réveil Lochois, « *La majorité des Français, malheureusement, constitue encore le troisième groupe, celui des 'Attentistes'. Cette masse de gens, qui attendent tout et rien, est d'ailleurs très hétérogène* ».

Eu égard à l'agitation permanente qui a mobilisé des couches importantes de la population et a parfois frisé l'hystérie collective, le maire et la plupart des conseillers municipaux sont apparus relativement en retrait. Surtout si l'on tient compte du fait que Vernudachi, chef de file des élus municipaux de droite et président de la Légion, est rentré de captivité en octobre 1941 et qu'il a immédiatement annoncé la couleur. « *En rentrant de captivité – déclara-t-il dans un meeting organisé pour son retour – je pensais trouver tous les Français unis, tous suivant le Maréchal aveuglément, et de tout cœur. Hélas ! Je n'avais pas songé aux traîtres, aux misérables vendus à De Gaulle et à ses séides [...], la tourbe politicienne judéo-maçonnique qui nous a menés au désastre [...]. Mais cela, la Légion ne le permettra pas* »<sup>19</sup>.

Certes le conseil municipal, maintenu en place lors de la réforme municipale de décembre 1940, n'avait pas attendu le retour de Vernudachi pour envoyer un message de confiance au Maréchal le 16 mars 1941, et le maire, on l'a vu, a participé à toutes les manifestations. Mais cela relève d'une sorte de service minimum et se fait au prix de tensions internes parfois assez vives. Lorsque les conseillers décident, le 7 décembre 1940, de donner le nom de Pétain à une avenue de la ville, une partie d'entre eux exprime des réticences. Plus intéressant encore : à la fin de 1941, lorsque Vernudachi propose de débaptiser la rue de la République, sept conseillers municipaux sur quinze s'abstiennent. Malgré la pression de l'environnement, le clivage gauche / droite réapparaît et s'exprime.

---

<sup>18</sup> Souligné par l'auteur de l'article

<sup>19</sup> *Le Réveil Lochois*, 22 octobre 1941.

Quelques mots maintenant sur l'activité de la gendarmerie, de la police et du tribunal correctionnel. Dès l'été 1940, une véritable chasse « aux mauvais Français » est déclenchée. Le zèle répressif à l'égard de tous ceux qui « souillent la Patrie » a été inauguré par la démarche d'un conseiller municipal qui s'inquiéta auprès du maire de la forte proportion d'israélites parmi les réfugiés et lui demanda de prendre des mesures contre ce « danger »<sup>20</sup>. C'était, rappelons-le, avant même l'adoption de la première législation antisémite par le gouvernement. Puis s'est ouvert le chapitre des délits d'opinion. Le 19 septembre 1940, Henri Gaudeaux, employé de commerce, est arrêté par les gardes-mobiles et écroué à Châteauroux. Selon *Le Réveil Lochois*, plusieurs témoins ont rapporté qu'après le salut aux couleurs, « *Gaudeaux critiqua l'armée, le matériel et surtout l'aviation, puis le Maréchal Pétain* »<sup>21</sup>. Il fait 35 jours de prison. Inculpé pour avoir tenu des « propos de nature à exercer une influence fâcheuse sur l'esprit de l'armée et la population », le Tribunal correctionnel le condamne à 30 jours de prison.

Le mouchardage fut élevé au rang de vertu civique. Significatif est, à cet égard, ce qu'on lit dans *Le Réveil Lochois* du 23 octobre 1940, sous le titre « *Lettres anonymes* » : « *Chaque jour le général Mouton reçoit des lettres anonymes pour lui signaler tel ou tel abus. Faites preuve de courage, signez vos lettres* ».

Mais la délation est de plus en plus mal vue de la population au point que la Légion doit se défendre publiquement d'être un « mouvement de mouchards ».

Retrouvons la chronique policière et judiciaire. Le 22 novembre 1940, trois Lochois inculpés de propagande communiste sont condamnés à deux mois de prison. Les critères auxquels obéissent les sanctions semblent assez imprécis. Le 31 août 1941, Paul Barnier, est condamné pour sa part à un an d'emprisonnement pour « *propos outrageants à l'égard du maréchal Pétain* ». Le 28 novembre 1941, Jean Villeret, 21 ans, écope d'un mois de prison malgré la « *gravité de la faute commise* », dicit *Le Réveil Lochois* : il a été surpris sur la route en train de chanter *l'Internationale*, accompagné à la flûte par un ami. À l'audience du 13 février 1942, deux jeunes filles comparaissent pour avoir écrit sur les murs : « *À bas Pétain ! Hou ! Hou ! Pétinette ! Vive De Gaulle !* ». L'une est condamnée à 6 mois de prison avec sursis et 5 frs d'amende, l'autre est acquittée.

À partir du début de 1942, *Le Réveil Lochois* signale l'arrestation de ce qu'il appelle des « étrangers » qui viennent de franchir la ligne de démarcation. Il écrit le 15 avril 1942 : « Bien qu'ils n'ignorent pas qu'ils s'exposent à l'arrestation suivie d'emprisonnement, de

---

<sup>20</sup> Bernard Briais, op. cit.

<sup>21</sup> *Le Réveil Lochois*, 30 octobre 1940.

nombreux étrangers persistent à passer en France sans autorisation et l'inévitable se produit ». Le Journal cite le cas de « *Jacob Fagensyberg, Polonais, disant habiter Paris* ». Chaque semaine, il publie le nombre de contraventions dont la gendarmerie a « *gratifié des israélites* » : 242 la première semaine d'août 1942, 207 la deuxième, 173 la troisième...

Retournons maintenant à Bléré. Que s'y passe-t-il ? Eh bien, pas grand-chose. Sauf, bien entendu, que l'occupant est toujours là et que sa présence est de plus en plus pesante. Le maire et la plupart des conseillers municipaux – dont le secrétaire de l'ex-section socialiste – ont été confirmés dans leur fonction lors de la réforme municipale de décembre 1940. Seul changement notable : l'entrée dans le conseil d'une femme qui sera évidemment en charge des questions sociales et familiales. Le Conseil y va de son message à Pétain, vote 250 francs pour l'achat de son « *portait au burin* », propose de donner son nom à la place de l'Hôtel de Ville – proposition qui restera sans suite – mais, à la différence de Loches, ne touche pas à l'appellation de l'avenue de la République. Ce sera à peu près tout en matière de prise de position politique jusqu'à sa démission le 18 mars 1943, au lendemain de Stalingrad qui, pour la première fois ouvre la perspective d'une défaite du III<sup>e</sup> Reich.

Localement, du fait de la présence allemande, la Révolution nationale n'est relayée par aucun mouvement organisé disposant d'une réelle implantation dans la population. La Légion a été interdite en zone occupée par une ordonnance des Allemands le 28 août 1940. Voici un fait, entre autres, qui donne une idée de l'attitude générale de ces derniers. En juin 1943, le préfet de l'Indre-et-Loire réunit pour la première fois le « Conseil départemental », un organisme croupion composé d'hommes désignés par lui et destiné à remplacer le Conseil général. Il sollicite des Allemands l'autorisation de hisser à cette occasion le drapeau tricolore sur la préfecture. Les Allemands refusent.

Le conseil municipal de Bléré a eu à faire face à de lourdes exigences de la part de l'occupant et il se retrouva sur la sellette à l'occasion des premières actions de la Résistance. Mais il n'eut pas, à la différence de Loches, à subir la pression d'un mouvement de masse local lié à la Révolution nationale. En-dehors de quelques collaborateurs qui restèrent isolés – et ils n'étaient d'ailleurs pas tous pétainistes -, seuls s'activèrent quelque peu le curé et des cléricaux blérois, notamment au travers de leurs organisations de jeunesse, principalement la JOC (Jeunesses ouvrières catholiques) qui étaient les seules tolérées. Mais on ne peut pas parler à ce propos d'une véritable action politique. Cela ne se traduit guère que par la création d'une société sportive destinée à concurrencer l'Union Sportive Bléroise, jugée trop républicaine. Le curé multiplia les exigences auprès de la municipalité. Celle-ci finit par lui accorder 600 francs

pour le gardiennage de l'église mais n'accéda jamais à sa demande de faire le catéchisme dans les locaux de la cantine scolaire, revendiqué sous le prétexte d'économies de chauffage. Laïcité oblige...

Les Blérois n'ont pas vécu le même pétainisme que les Lochois. La présence des Allemands a bridé les forces politiques locales favorables à la Révolution nationale, les Allemands ne tolérant pas qu'elles développent une activité qui, pour obtenir un minimum de crédibilité populaire, auraient dû comme à Loches, s'ordonner autour des thèmes patriotiques. À Bléré, la seule offre en matière d'action politique proprement dite a émané des partis « parisiens » accrédités auprès des Allemands pour leur activisme collaborationniste et pro-nazi. Elle ne fit pas recette. Le RNP de Déat parviendra à constituer une section dans une commune voisine avec quelques anciens militants de gauche pris de peur et des femmes de prisonniers à qui l'on promettait le retour de leur mari.

Les enjeux de la Révolution nationale ne firent à aucun moment l'objet d'une pratique quotidienne, à la fois concrète et saturée de symboles comme ce fut le cas à Loches. La Révolution nationale resta pour les Blérois un objet beaucoup plus froid, plus abstrait, plus théorique. L'image qu'ils se faisaient de Pétain n'en était peut-être que plus « pure ». Une « pureté » à laquelle ont pu aussi contribuer le rôle de repoussoir joué par les partis collaborationnistes « parisiens » et les critiques que ceux-ci formulaient contre Vichy. Mais, à l'inverse, ces critiques, généralement étouffées en « zone libre », ont pu aussi entraîner une certaine démystification de la Révolution nationale.

Pour poursuivre cette comparaison « zone à zone », il est intéressant de feuilleter le journal *La Dépêche*, le quotidien régional de tendance radicale, que tout le monde lisait et dont le siège était à Tours. Les Allemands ont exigé qu'il continue de paraître et ont nommé deux rédacteurs-administrateurs de confiance. Ils exercèrent une censure étroite et imposèrent des articles et des thèmes de propagande. Le journal n'était plus diffusé dans la zone non-occupée. Or, il importe de noter que si on y trouvait les thèmes de la Révolution nationale, la politique de Vichy fut parfois l'objet de critiques assez vives.

La différence de climat politique entre les deux zones est perceptible et elle est même quelquefois soulignée, comme dans cet éditorial du 21 septembre 1940 dans lequel on peut lire ceci :

*« Si on politicaille en zone non occupée, on a en zone occupée d'autres sentiments et d'autres aspirations :*

*1°) observer loyalement la convention d'armistice ;*

2°) *travailler à l'union sacrée.* »

La critique de Vichy est le plus souvent ambiguë. Pétain est jugé trop timoré et son entourage est plus souvent mis en cause que lui-même. Mais de temps à autre des voix se font entendre dont on peut se demander si elles seraient tolérées en zone non-occupée. Par exemple, après les premières mesures scolaires de Pétain, *La Dépêche* du 4 octobre 1940 publie un éditorial dans lequel on peut lire que si ces mesures sont « *le prélude d'une atteinte aux prérogatives de l'école publique, le gouvernement ne saurait être approuvé* ». Le 23 janvier 1941, à propos des réformes constitutionnelles dont il est alors question, le journal souligne clairement les limites des mesures administratives et policières de Vichy sous le titre : « *La Quatrième République* » ; titre qui exprime l'espoir que le régime va accoucher d'une nouvelle république. Le 5 octobre 1940, saisissant le prétexte de la démolition de son précédent siège, rue de Richelieu à Tours, *La Dépêche* rappelle dans un long article qu'elle est la continuatrice de *l'Union Libérale* fondée en 1865 qui « *à cette époque représentait le parti politique groupant les opposants à l'Empire* ». L'article se termine sur ces mots : « *Il nous a paru particulièrement intéressant, dans les circonstances actuelles, au moment où disparaît la vieille maison de la rue de Richelieu, d'évoquer ces souvenirs et de nommer 'L'Union Libérale' qui fut la première feuille tourangelle faisant campagne pour les idées de progrès, au temps où la République était belle* ».

On peut faire un parallèle avec une autre évocation qui elle aussi nous ramène au Second Empire. Le 29 juillet 1941, toutes les autorités locales se retrouvent dans un château des environs de Loches pour un hommage à sa propriétaire, Madame Mame. Le R.P. Dieux – toujours lui - dans « *une allocution vibrante de foi et de patriotisme exalte l'idéal chrétien qui fit de notre Patrie la fille aînée de l'Église et le missionnaire universel. Et de citer la grande imprimerie Mame qui répand à travers le monde la semence de la vérité. Il évoque aussi la belle figure du Maréchal* »<sup>22</sup>.

Or, l'ancêtre de cette Madame Mame, était un grand éditeur tourangeau. Spécialisé dans les ouvrages religieux il innova en imprimant des livres de messe sur papier bible. Sous le Second Empire, il fut élu député conservateur du Lochois, puis battu en 1869 par le fondateur de cette *Union Libérale*, dont nous avons vu en quels termes elle a été célébrée par *La Dépêche*. Or, son challenger victorieux fut Il Daniel Wilson, le futur gendre du président Grévy, constamment réélu jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, malgré le scandale des décorations. Il peut

---

<sup>22</sup> Le Réveil Lochois, 6 août 1941.

être considéré comme l'un des fondateurs du parti républicain en Indre-et-Loire. Son journal, *L'Union Libérale*, joua à cet égard un rôle décisif en mettant fin au monopole de l'opinion que détenait Mame avec son journal, le très conservateur *Journal de l'Indre-et-Loire*. Le vent de la Révolution nationale réactiva les braises de vieux conflits qui couvaient sous la cendre.

Gardons-nous, évidemment, de toute idéalisation du rôle de *La Dépêche* pendant l'Occupation. C'est en ces termes, par exemple, qu'elle présenta les mesures antisémites d'octobre 1940 : « *Le Gouvernement dans son œuvre de reconstruction nationale a dû, dès les premiers jours, étudier le problème des Juifs et celui de certains étrangers qui, ayant abusé de notre hospitalité, n'ont pas peu contribué à notre défaite* »<sup>23</sup>.

Fin 1942-début 1943, trois événements déterminants modifient la donne tant à Loches qu'à Bléré : le débarquement en Afrique du Nord qui entraîne l'occupation de la zone sud et la victoire de l'URSS à Stalingrad. Le vent tourne et localement, les positions se radicalisent. À Bléré, le maire et la majeure partie du conseil démissionnent en mars 1943, au nom d'une défense intransigeante de la laïcité, bafouée par les surenchères constante du curé de la paroisse. Une délégation spéciale est mise en place, mais pour la diriger, le préfet doit faire appel à une personnalité extérieure à la localité, un réfugié alsacien, pratiquement inconnu des Blérois. La droite locale reste sur la réserve. Elle a probablement caressé des rêves de revanche sur cette municipalité de gauche maintenant démissionnaire, mais aucune dynamique locale n'est venue leur donner consistance. Et ce n'est pas au moment où la défaite allemande se profile qu'elle va voir le jour.

À Loches, celle-ci n'est d'ailleurs plus ce qu'elle était. Le noyau dur du vichysme se radicalise, mais ce qu'il gagne en dureté, il le perd en rayonnement. La Légion locale s'est dotée, en septembre 1942, d'une section locale du S.O.L. – le Service d'Ordre Légionnaire – baptisée par un envoi des couleurs et une messe. Mais cette création signe, d'une certaine manière, un échec de la Révolution nationale, comme le reconnaît le président de Légion lochoise, qui n'est autre que Vernudachi : « *Trop de légionnaires n'ont pas compris ce qu'on attendait d'eux, trop se sont complètement désintéressés de la Révolution nationale. Pour, en quelque sorte, parer à leur manque de dynamisme, on a créé les S.O.L., légionnaires eux-aussi, mais légionnaires résolus, ardents, prêts à tous les sacrifices* »<sup>24</sup>.

La Révolution nationale déçoit et Vichy a de plus en plus de mal à mobiliser la population. Mais l'attitude de celle-ci à l'égard de la personne de Pétain n'épouse par forcément

---

<sup>23</sup> *La Dépêche*, 19 octobre 1940.

<sup>24</sup> *Le Réveil Lochois*, 18 novembre 1942.

ce reflux. Car à l'autre extrémité de l'échiquier, s'affirme un autre « noyau dur », la Résistance. Or, si celle-ci bénéficie d'une sympathie grandissante, elle engendre aussi beaucoup de craintes, parfois chez les mêmes. Parce qu'à Loches La Révolution nationale a mobilisé, sous des formes diverses, une partie importante de la population, celle-ci redoute que la logique des deux « noyaux durs » qui vont s'affronter ne conduise à une guerre civile ; une guerre civile d'autant plus meurtrière que chacun d'entre eux revendique contre l'autre le monopole du patriotisme et que tous deux s'accusent réciproquement de trahison. Comme il n'y avait pas d'Allemands à Loches et que les vichystes les plus durs étaient ceux qui avaient brandi le plus haut le drapeau tricolore, le commun des mortels redoutait un sanglant règlement de comptes lors de la Libération. D'autant plus que celle-ci est assimilée, par la propagande vichyste, à une insurrection communiste. D'où les espoirs mis à nouveau en un Pétain-bouclier, pour éviter cette fois une lutte fratricide.

Bien entendu, la Légion lochoise et son S.O.L. tirèrent tant qu'ils purent et jusqu'au bout la corde patriotique. Le 32<sup>e</sup> R.I. ayant été démobilisé à la suite de l'occupation de la zone sud, ce furent les légionnaires locaux qui chaque jour montèrent les couleurs. Notons qu'il assureront cette cérémonie jusqu'au 16 août 1944, c'est-à-dire pratiquement jusqu'à la veille de la Libération.

Le caractère de masse qu'avait revêtu la Légion lochoise ne se retrouva pas lorsque du S.O.L. elle passa à la formation de la Milice. Toutefois, lorsque celle-ci se constitue le 28 février 1943, elle n'est à Loches ni squelettique ni formée uniquement de jeunes dévoyés. *Le Réveil Lochois*<sup>25</sup> peut parler « d'une foule de miliciens de Loches et des communes environnantes » qui assiste à la cérémonie des couleurs en présence du maire et d'autres autorités – notons que les autorités religieuses n'y participent pas. L'objectif est clairement défini : lutter contre le communisme.

*Le Réveil Lochois*<sup>26</sup> peut à nouveau parler d'une « nombreuse assistance » pour écouter, place de Verdun, le 2 juin 1943, la retransmission radiodiffusée d'un discours du Président Laval. On note la présence de toutes les personnalités locales dont, cette fois, l'archiprêtre Belliard.

La Milice, devenue la « branche armée » de Vichy, va jusqu'au bout exploiter la complexité des rapports que l'opinion publique entretient avec la personne de Pétain. Non sans un certain succès d'ailleurs. Certes, les personnalités lochoises qui ont emboîté le pas à Vichy

---

<sup>25</sup> *Le Réveil Lochois*, 3 mars 1943.

<sup>26</sup> *Le Réveil Lochois*, 9 juin 1943.

en 1940 redoublent de prudence à mesure que l'on s'achemine vers le dénouement, mais elles restent dans le giron de Pétain. Non seulement Loches ne connut pas l'équivalent de la crise municipale bléroise, mais son maire, malgré ses 87 ans, fit en janvier 1944 le voyage à Vichy pour y rencontrer Pétain et le remercier d'avoir redonné à sa ville le statut de sous-préfecture. Ce qui ne signifie pas, bien entendu, qu'à Loches comme ailleurs, la Résistance n'ait pas recruté des combattants parmi des gens qui furent un certain temps et à leur manière pétainistes.

Il est temps de conclure. Je crains, pour m'être efforcé de démontrer par le menu certains des mécanismes de la Révolution nationale sur le terrain, d'avoir privilégié certains aspects de celle-ci et d'en donner une vue par trop partielle. Je ne voudrais surtout pas qu'on tire la conclusion de la lourdeur du climat lochois que les Français étaient plus libres dans la zone occupée. Ce qui néanmoins me semble vrai, c'est que l'atmosphère idéologico-culturelle et certaines formes d'oppression et de répression propres au pétainisme furent moins pesantes dans la zone non-occupée que dans l'autre, qui par ailleurs connaissait une oppression et une répression que je suppose ici connues.

L'intérêt de la comparaison des deux zones, c'est de faire apparaître les caractéristiques de ce qu'on peut appeler le « pétainisme en liberté ». Contrairement à une idée assez largement partagée, ce dont le pétainisme s'est rendu coupable ne résulte pas des exigences allemandes, que celles-ci lui fussent imposées ou qu'il ne sut ou ne voulut pas s'y opposer. Le pétainisme est un produit national qui a certes prospéré dans des conditions exceptionnelles, mais qui ne sauraient, à elles seules, expliquer les soutiens qu'il rencontra dans le peuple et parmi les « élites ». De même, ses ambivalences et ses contradictions, dont nous avons vu le poids à Loches, n'annulent pas le fait que son essence a été la résultante de certaines tendances lourdes de la société française.